

MINISTÈRE
de l'ÉDUCATION
NATIONALE

Beaux - Arts

Monuments Historiques
Fouilles & Sites

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt
général

Direction Générale
de l'Architecture

Direction des Sites
Perspectives et
Paysages.

REPUBLICQUE FRANCAISE

LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'ÉDUCATION
NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protec-
tion des monuments naturels et des sites de carac-
tère artistique, historique, scientifique, légén-
daire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'avis émis par la Commission Départementale des
monuments naturels et des sites dans sa séance du 27
novembre 1944:

~~Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du~~
~~11 juillet 1942~~

A R R E T E

ARTICLE 1^o - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de
l'Aude le Parc du Domaine de St-Jean à CARCASSONNE appartenant à M. HOENER
Rodolphe 76, rue Alsace (Carcassonne).

Le site à protéger est limité:

au NORD : par le Fresquel
à l'Est : par l'Aude
au Sud : par le chemin du parc St-Jean
à l'Ouest: par le chemin des platanes dux jardins potagers.

parcelles cadastrales visées:

Section B: 570 à 573

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du départe-
ment pour les archives de la préfecture et au Maire de la Commune
de CARCASSONNE et aux propriétaire intéressé

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

PARIS, le 31 Juillet 1945

Par délégation

Le Directeur Général de l'Architecture

signé: DANIS

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS
SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

Carcassonne. —

— Parc du domaine de Saint-Jean, délimité : au nord, par le Fresquel; à l'est, par l'Aude; au sud, par le chemin du parc Saint-Jean; à l'ouest, par le chemin des platanes aux jardins potagers (parcelles n^{os} 570 à 573, section B du cadastre) [S. *Ins.* : 31 juillet 1945].

DIRECTION
ARCHITECTURE

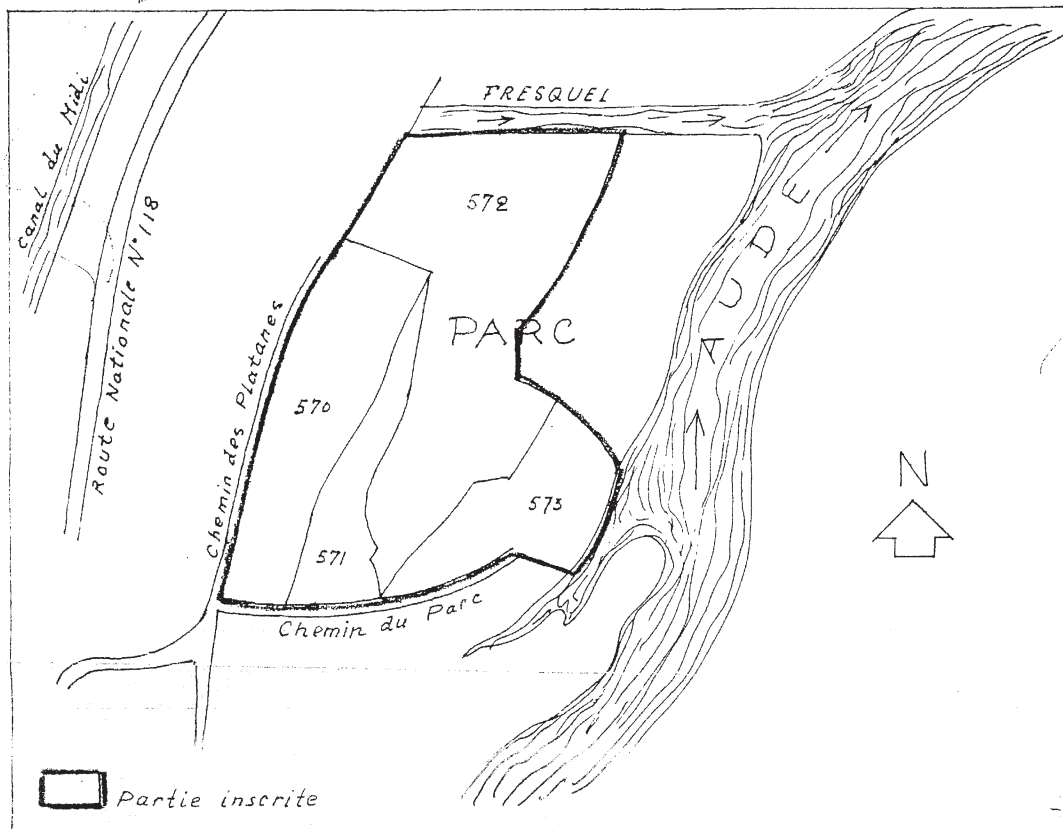
AUDE

SITES

CARCASSONNE

CHEFLIEU DE DEPARTEMENT

LE PARC DU DOMAINE SAINT-JEAN



Est inscrit sur l'Inventaire des Sites pittoresques de l'Aude, le Parc du Domaine de St-Jean à CARCASSONNE appartenant à M. HOENER Rodolphe 76, rue Alsace (Carcassonne).

Le site à protéger est limité :

au Nord : par le Fresquel
à l'Est : par l'Aude
au Sud : par le chemin du parc St-Jean
à l'Ouest : par le chemin des platanes aux jardins potagers.

parcelles cadastrales visées :

section B : 570 à 573

Arrêté du 31 Juillet 1945

ORIGINAL

2

